

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 JANVIER 2017

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 10/01/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 23/01/2017

Délibération n° D-2017-21

Convention de partenariat entre La Poste et la Ville de Niort -
Projet boîtes à livres

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Monsieur Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Monique JOHNSON.

Direction des Vies Participatives

**Convention de partenariat entre La Poste et la Ville
de Niort - Projet boîtes à livres**

Madame Anne-Lydie HOLTZ, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La commission « animation » du conseil de quartier Centre-Ville envisage d'installer des boîtes d'échanges de livres en libre-service sur l'espace public du centre-ville.

De son côté, le groupe La Poste dispose d'anciennes boîtes aux lettres inutilisées. Il est donc envisagé de recycler ces boîtes pour en faire des boîtes à livres.

La présente convention a pour objet la mise à disposition par La Poste d'anciennes boîtes postales pour la création de boîtes d'échanges de livres, qui seront installées sur le domaine public du quartier Centre-Ville.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention de partenariat entre la Poste et la Ville de Niort dans le cadre du projet boîtes à livres ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjointe déléguée

Signé

Anne-Lydie HOLTZ



Convention de partenariat

Projet de boîtes d'échange de livres en libre-service

ENTRE :

RAISON SOCIALE : **LA POSTE**

ADRESSE : **262 Route d'Aiffres - 79000 NIORT**

Représentée par : **Philippe TERRASSIN – Directeur du centre de distribution de Niort**

ET

RAISON SOCIALE : **MAIRIE DE NIORT - Direction des Vies Participatives**

ADRESSE : **1 Place Martin Bastard – CS 58755 - 79027 Niort Cedex**

Représentée par : **Monsieur Jérôme BALOGE – Maire de Niort**

PREAMBULE

La commission « animation » du conseil de quartier Centre-Ville envisage d'installer des boîtes d'échanges de livres en libre-service sur l'espace public du centre-ville.

De son côté, le groupe La Poste dispose d'anciennes boîtes aux lettres inutilisées. Il est donc envisagé de les recycler afin d'en faire des boîtes à livres.

Ceci exposé, il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet la mise à disposition par La Poste d'anciennes boîtes aux lettres pour la création de boîtes d'échanges de livres, qui seront installées sur le domaine public du quartier Centre-Ville.

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DE LA POSTE

La Poste s'engage à mettre à disposition de la Ville de Niort 5 boîtes aux lettres. La Ville de Niort assure le transport des boîtes lors des travaux de transformation.

Cette mise à disposition se fera à titre gratuit dans le cadre de l'implication du groupe La Poste dans le Comité partenarial Agenda 21 de la Ville de Niort.

La Poste ne demandera aucune réparation à la Ville de Niort en cas de vol ou de dégradation des boîtes.

ARTICLE 3 : OBLIGATIONS DE LA VILLE DE NIORT

La Ville de Niort s'engage à transformer, via ses services techniques et des prestataires externes, les anciennes boîtes aux lettres de manière à ce qu'aucune confusion ne puisse être créée chez l'utilisateur :

- Les boîtes seront repeintes dans une couleur autre que le jaune,
- les gravures et logo de La Poste seront supprimés,
- les portes seront supprimées et remplacées par une porte transparente en plexiglass (les portes et serrures originelles seront récupérées par la Poste).

La Ville de Niort s'engage à prendre en charge les frais de transformation, de « customisation », d'installation, de retrait et de réparation des boîtes.

Elle assurera, au titre de sa responsabilité civile, tout dommage qui pourrait être causé par une boîte à un tiers.

En cas d'interruption du projet, les boîtes seront restituées à La Poste pour destruction.

ARTICLE 4 : IMPLANTATION DES BOITES

Les lieux d'implantation des boîtes seront proposés par le conseil de quartier et validés par La Poste et la Ville de Niort, en accord avec les préconisations apportées par l'Architecte des Bâtiments de France.

ARTICLE 5 : ENTREE EN VIGUEUR

La présente convention entrera en vigueur le 1^{er} février 2017.

Elle est conclue pour une durée de 3 ans. Elle peut être renouvelable par tacite reconduction.

ARTICLE 6 : RESILIATION

La présente convention pourra être résiliée par l'une ou l'autre des parties, sous réserve du respect d'un préavis d'un mois, par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

Fait à Niort le

Pour La Poste

Pour la Ville de Niort